

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 00450

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre : Retraite

Nom & Prénom : ZEGGANI Mohamed

Date de naissance : 01-01-1943

Adresse : 119, HAY ALWAHDA-EL ALIA

20830 Mohammmedia (Maroc)

Tél. 06 33 26 62 00 Total des frais engagés : 357,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 

Dr. NAJIMI Abdelmajid
Medecine Générale
234.Bd de La Résistance.Hassania1
Mohammmedia - Tél.: 05 23 28 56 84

Date de consultation : 31/01/2023

Nom et prénom du malade : Mme ZEGGANI Ramia Age : 81

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Dyslipéïdie goutte : non

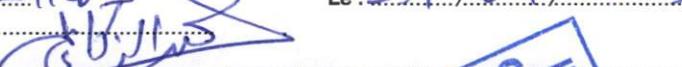
Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : non

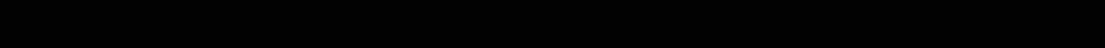
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

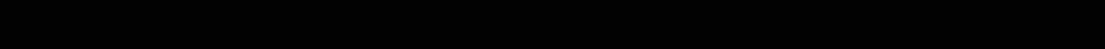
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Mohammmedia Le : 31/01/2023

Signature de l'adhérent(e) : 







RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31 Jan 2023	C	1	150.00	Dr. NAJIMI Abdellatif Medecine Générale 234 Bd de La Résistance Bassanai Mohammedia - Tel : 05 22 22 56 84

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien PHARMACIE Fournisseur	Date	Montant de la Facture
EL HASSANIA N° 165, Bd. De la Résistance El Alia MOHAMMEDIA Tél. 05 23 28 76 61	31/01/2023	20.370

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

		N° DE LA PRESCRIPTION	
		H 25533412 21433552 D 00000000 00000000 B 00000000 00000000 G 35533411 11433553	
<p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			
MONTANTS DES SOINS			
DATE DU DEVIS			
DATE DE L'EXECUTION			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur **Abdelmajid NAJIMI**

Médecine Générale

Echographie

Ancien Médecin à l'hôpital Al Hassani

Nador

234, Bd. de la Résistance Hassania I

El Alia - Mohammedia

Tél. : 05.23.28.56.84

الدكتور عبد المجيد ناجيemi

الطب العام

الفحص بالصدى

طبيب سابق بمستشفى الحسني
الناظور

234, شارع المقاومة - الحسنية I

العلالية - الحمودية

05.23.28.56.84

Mohammedia, le في المحمدية،

31 Janv 2023

Rahma ZEAGANI

نور

Mharrar w

52

14x2 /

AV

14x1

1

AP

14x2

27lorie 80

9

3mei 8

EP

PHARMACIE EL HASSANIA
Dr. BERRI Najat Ep. LBOUCHE
N° 165, Bd. De la Résistance
El Alia - MOHAMMEDIA
Tél. 05 23 28 76 61

Dr. NAJIMI Abdelmajid
Médecine Générale
234 Bd de la Résistance Hassania I
Mohammedia - Tél. 05 23 28 56 84

LOT 222481 1
EXP 07 2024
PPV 40.00

73,80 DH
02/2025
Y0550

LOT 222187
EXP 06 2026
PPV 31.30

LOT 222187
EXP 06 2026
PPV 31.30

LOT 222187
EXP 06 2026
PPV 31.30